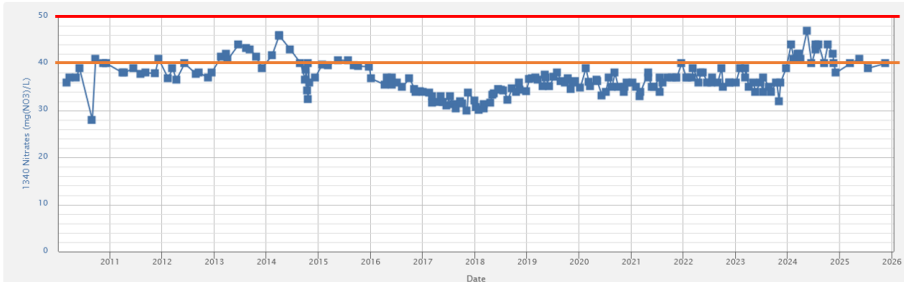


Fédération départementale des Syndicats d'exploitants agricoles – FRDG147

Type de masse d'eau	ESO
Code masse d'eau	FRDG147
Nom masse d'eau	Alluvions anciennes terrasses de Romans et de l'Isère
Station de la mesure ayant conduit au projet de zonage et code de la station de mesure	BSS001XNTT – Source de l'Ecancière (Eymeux – 26).
Communes concernées par la demande	2 communes : Hostun et Jaillans
Contenu de la demande	Demande de non classement de Hostun et Jaillans (P90 <40 mg/l)
Argumentaire du contributeur	Nous demandons le maintien en non classement. Les 15 analyses de la source de l'Écancière sont stables et toutes en dessous des taux (entre 34 et 39).
Synthèse retenue par la DREAL de bassin	<p>Les communes de Hostun et Jaillans n'ont pas été proposées au classement V1 en raison d'un P90 = 39 mg/l (<40)</p> <p style="text-align: center;">BSS001XNTT – Source de l'Ecancières – FRDG147 – P90=39mg/l</p>  <p>La station BSS001XNTT, la source de l'Ecancière (Eymeux – 26) dispose d'un P90 de 39mg/l avec une forte tendance à la détérioration notable : sur les données postérieures à la 8ème campagne, 16 mesures sont supérieures à 40 mg/l (max : 47 mg/l en mai 2024).</p> <p>Par ailleurs, le captage prioritaire de l'Ecancière constitue un enjeu majeur d'alimentation en eau potable, avec une présence agricole importante sur l'ensemble de l'AAC (située sur les communes de Hostun, Jaillans et Beauregard Barret). Le secteur est classé en zone vulnérable depuis 2017 et son retrait pourrait entraîner un effet yo-yo lors de la prochaine révision des zones vulnérables.</p> <p>Les communes de Hostun et Jaillans sont donc réintégrées dans la proposition V2.</p>
Synthèse	<ul style="list-style-type: none"> • P90 < 40 mg/l mais tendance à la hausse ; • Enjeu d'alimentation en eau potable ;

	<ul style="list-style-type: none">• Pression agricole dans le secteur• Eviter effet yo-yo (déclassement, puis reclassement lors de la prochaine révision)• SYNTHESE : Ajout de 2 communes : Hostun et Jaillans. Les autres communes de l'AAC sont déjà proposées au classement au titre d'autres masses d'eau souterraines ou superficielles.
Evolutions	Ajout de 2 communes : Hostun et Jaillans